

Près de la plage de Bon-Abri, à Hillion, un projet de plateforme de ressuyage des algues vertes est dans les tuyaux de l'Agglo. L'objectif est de ne plus faire sécher les algues à l'entrée du site.



Sur la plage de Bon-Abri, les algues vertes sont entreposées en haut du site, après avoir été ramassées.

PHOTO : QUÉRO/FRANCE

Aujourd'hui, les algues vertes, collectées par des tracteurs, sont stockées sur le sable, à l'entrée de la plage de Bon-Abri, à Hillion. L'espace à l'air libre, duquel il ne faut pas s'approcher, est matérialisé par des barrières. C'est là que les ulves sont entreposées pour sécher, avant d'être transportées à l'usine de traitement de Lantic.

Un site couvert dans la zone de Bon-Abri

En juin, nous évoquions, dans nos colonnes, le projet d'une plateforme de ressuyage sur la table de l'Agglomération, dont la genèse remonte à plus de deux ans. Le projet a refait parler de lui lors des échanges sur le Plan local d'urbanisme intercommu-

nal (PLUi).

Cette plateforme, quésaco ? Ce sera un site couvert, sur un sol bétonné, où les algues s'égoutteraient et sécheraient plus vite. Il verra le jour 500 mètres au-dessus de la plage, sur une parcelle agricole d'un hectare, dans l'extension de la zone mytilicole de Bon-Abri. Un accès devra être aménagé pour rejoindre le terrain, qui doit être acheté.

L'aire de séchage actuelle, sur la plage, cumule « plusieurs problématiques, notamment la sécurité de la logistique d'évacuation après le ramassage », soulève l'Agglo. Cette nouvelle plateforme permettra ainsi « de sécuriser les différentes opérations (ressuyage, chargement, transport vis-à-vis du grand public

et des usagers de la plage), d'optimiser les transports vers la station de traitement et de reconstituer la dune naturelle de Bon-Abri ». Une zone protégée pour sa richesse naturelle et environnementale (plus de 300 espèces végétales sont identifiées).

Une enveloppe de 625 000 € pour l'Agglo

Une étude de faisabilité a été réalisée au premier semestre 2023. Si le calendrier du projet n'a pas été défini pour l'heure, son financement prévisionnel s'esquisse : 1,325 million d'euros HT. Une enveloppe supportée par l'État et la préfecture de Région (30 %), le Fonds d'intervention maritime (23 %) et l'Aggloméra-

tion (47 %). Pour cette dernière, la mise s'élèverait à 625 000 €. L'Agglo a officialisé, début juillet, sa demande de financement au Fonds d'intervention maritime (FIM). Créé en 2022, ce fonds vise à accompagner le développement durable des activités marines. La participation de l'État et de la préfecture de Région, elle, a été validée au printemps.

Selon nos informations, de nouvelles études doivent être menées. « Le projet n'est pas finalisé, informe Laurence Mahé, conseillère déléguée au Grand cycle de l'eau et aux algues vertes à l'Agglo. On va travailler dessus en septembre. »

Soizic QUÉRO.

Pour EELV, il faut « s'attaquer aux causes »

Aux beaux jours, c'est toujours pareil. Les algues vertes reviennent s'échouer sur nos côtes et créer du remous. Écologique et politique. La plage Saint-Guimond, à Hillion, a connu trois dépassements de seuil d'alerte algues vertes en l'espace de quelques semaines. Dans la presse, le député Mickaël Cosson a lancé un appel à la désenvaser puis la réensabler.

Les mesures préventives en question

De quoi faire bondir Europe Écologie – Les Verts de la baie de Saint-Brieuc. Dans un communiqué, le parti rappelle que l'argent des contribuables devrait plutôt servir à « s'attaquer aux causes du problème ».

Soit « l'agriculture industrielle, les épandages excessifs d'effluents

d'élevage, qui causent un ruissellement de nitrates sur le littoral breton. Le ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, est membre du MoDem, comme Mickaël Cosson : n'a-t-il pas son numéro de téléphone ? Mickaël Cosson dépose des amendements affaiblissant le Code de l'environnement vis-à-vis des élevages industriels : aggraver les marées vertes puis créer des activités de ramassage avec nos impôts, c'est un business model ? », taclé EELV.

En réponse, « construisons un véritable plan de transformation pour l'agriculture bretonne, en commençant par les bassins-versants algues vertes ! Les agriculteurs sont les premières victimes de ce système infernal. »

Une commission d'enquête parlementaire ?

André Ollivro, président de Défense des victimes des marées vertes et Yves-Marie Le Lay, président de Sauvageur du Trégor Goëlo Penthièvre, le rejoignent sur le constat que « la flore et surtout la faune de ces littoraux meurent à cause de l'hydrogène sulfuré produit par les échouages massifs d'algues vertes ».

« Pourquoi nous en sommes là, 54 ans après ? »

En revanche, « pour nous, le cœur de l'action ne se réduit pas à un tas de sable déplacé pour masquer temporairement le problème bien réel sur lequel nous sommes d'accord, mais bien s'attaquer à ses causes connues et reconnues, autrement que par des Plans algues vertes inopérants parce qu'inadaptés ».

Les deux associations, proches de la députée La France insoumise de Guingamp, Muriel Lepvraud, appellent ainsi Mickaël Cosson (MoDem) à



Les plages de la commune d'Hillion sont touchées par la problématique des algues vertes.

| PHOTO : THOMAS BREGARDIS / OUEST-FRANCE

« constituer avec elle une commission d'enquête parlementaire sur le sujet des algues vertes en Bretagne, afin d'expliquer pourquoi nous en sommes là, 54 ans après les premiers échouages. Bien sûr, nous nous tenons à votre entière disposition pour être auditionnés. »